



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE BERTRANGE	SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUILLET 2021 <i>Date de l'annonce publique : 09.07.2021</i> <i>Date de la convocation des conseillers : 09.07.2021</i>
<i>Présents:</i> M. Frank COLABIANCHI, bourgmestre, Mme Monique SMIT-THIJS, et M. Patrick MICHELS, échevins, MM. Frank DEMUYSER, Carlo LUX, Fernand CAAS, Mohamed BEN KHEDHER, Guy WEIRICH, Marc LANG, Mme Marie-France BEMTGEN-JOST, MM. Roger MILLER, Gordon BRAUN, conseillers M. Georges FRANCK, secrétaire <i>Excusé :</i> M. Youri DE SMET, conseiller (point 2) <i>Procuration:</i> M. Youri DE SMET, absent lors de la séance de ce jour, a donné procuration à M. Patrick MICHELS pour voter en son nom (points 1 et 3-21)	

17.J.1 REGLEMENT FIXANT L'INDEMNITE MENSUELLE AUX GERANTS DES CONCESSIONS DE CABARETAGE : ABROGATION

Le conseil communal,

Revu le règlement modifié du 29 janvier 1991 relatif à la fixation de l'indemnité à allouer de 250 € par mois et par personne aux gérants des concessions de cabaretage de la Commune de Bertrange, approuvé par le Ministère de l'Intérieur le 12.01.2001 n°74/00/CAC,

Considérant que l'indemnité ci-dessus est devenue sans objet et qu'il y a donc lieu de l'abroger,

Entendu les explications du collège des bourgmestre et échevins,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

avec toutes les voix décide :

1. d'abroger l'indemnité à allouer de 250 € par mois et par personne aux gérants des concessions de cabaretage de la Commune de Bertrange, indemnité devenue sans objet,
2. de transmettre la présente à l'autorité supérieure aux fins d'approbation.

(suivent les signatures)

POUR EXPEDITION CONFORME

Bertrange, le 4 août 2021

Le Bourgmestre ff,

Le Secrétaire,

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que la délibération du conseil communal du 16 juillet 2021 portant abrogation du règlement fixant l'indemnité mensuelle aux gérants des concessions de cabaretage, approuvée par Mme la Ministre de l'Intérieur le 17 août 2021 référence 78/21/CAC, a été publiée et affichée à partir de ce jour.



Commune de **B E R T R A N G E**

Bertrange, le 27 août 2021

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre ff

Georges FRANCK
Secrétaire